



## Aide pour dons d'argent enfant et ami

Par **pamela12**, le **27/08/2010** à **21:46**

Bonjour,

voilà le souci de ma famille

mon papa souhaite partager la somme de 61000€ de son vivant en 4 parts égales :

3 parts pour ces enfants et 1 part pour son voisin, on est d'accord sur le fond

Mon père veut donc donner un chèque de 61000€ au notaire et que à la [sortie de chez le notaire] chacun est le même chèque avec la même somme aussi bien nous ces filles que le voisin.

cela lui tient à cœur de l'égalité des sommes à la sortie.

Par ailleurs il me dit que le notaire doit déduire les sommes du au fisc et frais notariés des 61000€

je pense que cela est possible?

faut-il demander un acte précis au notaire

combien on aura à donner au fisc, les frais de notaire et le montant des chèques qui devront être égaux

merci de votre aide